

BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Rue Gaucheret, 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02 Site internet : http://www.irceline.be	VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ  Vlaanderen is milieu
	
	

Bulletin du samedi 27 juillet à 08h30

Ozone: bulletin d'information :

- *Hier vendredi 26 juillet : concentrations d'ozone élevées, dépassement du seuil d'information européen en 22 (sur 41) points de mesure. **Dépassement du seuil d'alerte européen en un point de mesure***
- *Aujourd'hui samedi 27 juillet: Diminution des concentrations d'ozone, amélioration de la qualité de l'air, pas de dépassement du seuil d'information de prévu.*

OBSERVATIONS

Hier vendredi 26 juillet

Hier vendredi 26 juillet, des concentrations d'ozone élevées ont été mesurées dans les réseaux de mesure des trois régions. Le seuil européen d'information de 180 µg/m³ a été dépassé dans 22 points de mesure sur l'ensemble du pays: 10 stations en Flandre, 9 en Wallonie et 3 stations à Bruxelles. 180 µg/m³ est, en Europe, la concentration d'ozone à partir de laquelle la population doit être informée. Le seuil d'alerte de 240 µg/m³ a été dépassé dans un point de mesure en Flandre.

Les dépassements du seuil d'information européen ont été mesurés dans les stations suivantes :

Code	Localité	Durée du dépassement	Concentration maximale horaire (microgrammes (µg)/m ³)	Concentration maximale sur 8 heures (microgrammes (µg)/m ³)
41B011	Berchem-Sainte-Agathe	13h00 - 19h00	206 µg/m ³ à 15h00	192 µg/m ³ à 20h00
41R001	Molenbeek-Saint-Jean	14h00 - 16h00	184 µg/m ³ à 15h00	170 µg/m ³ à 20h00
41R012	Uccle	14h00 - 19h00	193 µg/m ³ à 18h00	180 µg/m ³ à 20h00
42N016	Dessel	12h00 - 19h00	237 µg/m ³ à 17h00	212 µg/m ³ à 19h00
42N027	Bree	12h00 - 17h00	239 µg/m ³ à 17h00	203 µg/m ³ à 19h00
42N035	Aarschot	12h00 - 19h00	242 µg/m ³ à 16h00	211 µg/m ³ à 20h00
42N040	Sint-Pieters-Leeuw	14h00 - 18h00	195 µg/m ³ à 18h00	179 µg/m ³ à 20h00
42N046	Gellik	12h00 - 17h00	238 µg/m ³ à 15h00	183 µg/m ³ à 18h00
42N047	Hasselt	11h00 - 18h00	235 µg/m ³ à 18h00	206 µg/m ³ à 19h00
42N054	Walshoutem	14h00 - 18h00	193 µg/m ³ à 15h00	176 µg/m ³ à 19h00

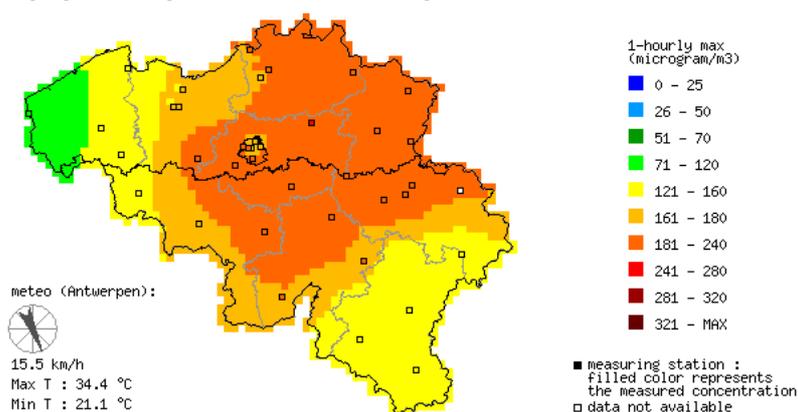
42R811	Schoten	12h00 - 15h00 16h00 - 18h00	207 µg/m ³ à 14h00	182 µg/m ³ à 19h00
42R831	Berendrecht	12h00 - 13h00	194 µg/m ³ à 13h00	167 µg/m ³ à 18h00
43N063	Corroy-Le-Grand	13h00 - 20h00	198 µg/m ³ à 20h00	190 µg/m ³ à 21h00
43N073	Vezen	13h00 - 21h00	208 µg/m ³ à 17h00	202 µg/m ³ à 21h00
43N093	Sinsin	22h00 - 23h00	182 µg/m ³ à 23h00	167 µg/m ³ à 24h00
43N100	Dourbes	17h00 - 18h00 19h00 - 21h00	193 µg/m ³ à 20h00	178 µg/m ³ à 22h00
43R221	Herstal	15h00 - 16h00	199 µg/m ³ à 16h00	158 µg/m ³ à 18h00
43R222	Liège (ISSeP)	15h00 - 17h00	206 µg/m ³ à 16h00	163 µg/m ³ à 18h00
43R240	Engis	15h00 - 17h00	208 µg/m ³ à 16h00	162 µg/m ³ à 21h00
43R401	Namur	13h00 - 18h00 20h00 - 21h00	197 µg/m ³ à 17h00	186 µg/m ³ à 21h00
44N051	Idegem	15h00 - 19h00	203 µg/m ³ à 17h00	179 µg/m ³ à 20h00
45R502	Lodelinsart	16h00 - 20h00	190 µg/m ³ à 18h00	176 µg/m ³ à 21h00

Le dépassement du seuil d'alerte européen a été mesuré dans la station suivante :

Code	Localité	Durée du dépassement	Concentration maximale horaire (microgrammes (µg)/m³)	Concentration maximale sur 8 heures (microgrammes (µg)/m³)
42N035	Aarschot	15h00 - 16h00	242 µg/m ³ à 16h00	211 µg/m ³ à 20h00

Les concentrations horaires maximales pour la journée d'hier ont atteint en Flandre 242 µg/m³ (Aarschot), en Wallonie 208 µg/m³ (Vezen) et à Bruxelles 206 µg/m³ (Berchem-Ste-Agathe). Plus de la moitié de la population belge, 58%, a été potentiellement exposée à des concentrations d'ozone supérieures au seuil d'information européen.

Daily highest 1-hourly Ozone concentrations on: Friday 26/07/2019



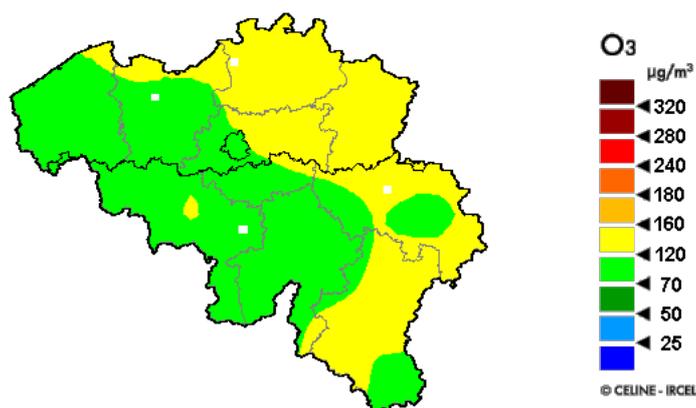
Concentration horaires maximales pour le vendredi 26 juillet 2019

PRÉVISIONS DES CONCENTRATIONS D'OZONE

Aujourd'hui samedi 27 juillet et les jours suivants

Samedi, le temps sera sensiblement moins chaud. Il sera variable avec des averses orageuses et pluies parfois intenses. Les concentrations d'ozone diminueront et évolueront vers des niveaux

normaux pour la période de l'année. Aucun dépassement du seuil européen d'information n'est prévu.



Concentrations horaires maximales prévues pour le samedi 27 juillet

Attention : les cartes de prévisions ci-dessus sont basées sur les résultats de modèles de qualité de l'air. Ces modèles possèdent une incertitude ; les concentrations qui seront mesurées pourraient être plus élevées ou plus basses que prévu.

DERNIERES INFORMATIONS sur les CONCENTRATIONS en OZONE

Les concentrations actualisées en ozone sont affichées en temps réel sur notre Website <http://www.irceline.be>, avec une mise à jour horaire. Le site présente également les concentrations maximales pour aujourd'hui, demain et après-demain, obtenues par le modèle de prévision SMOGSTOP. Les prévisions sont remises à jour vers midi. Pour obtenir ce bulletin de la qualité de l'air (aussi) par courrier électronique, veuillez vous inscrire à notre « mailing list » sur notre site internet.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

En Région flamande :

- Environnement : *Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)*
 - Pour plus d'information sur l'environnement en Flandre : <http://www.vmm.be>
 - Autres informations sur la qualité de l'air en Flandre : <http://www.luchtkwaliteit.be>
- Santé : *Agentschap Zorg en Gezondheid*
 - Pour plus d'information sur l'impact de la chaleur et de l'ozone sur la santé, ainsi que les mesures préventives : <http://www.zorg-en-gezondheid.be/gezondmilieu.aspx>

En Région bruxelloise : *Bruxelles Environnement (IBGE)*

- Consultez le Pollumètre, mis à jour toutes les heures, par Internet (<http://www.bruxellesenvironnement.be>) ou par téléphone (02 / 775.75.99).
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : 02 / 775.75.75

En Région wallonne :

Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) – Internet : <http://www.awac.be>

CONTACTS PRESSE

En Région flamande :

- VMM : de heer Bernard De Potter – tel. : 053/726.210 – e-mail: b.depotter@vmm.be
- Gezondheidseffecten en preventie: Agentschap Zorg en Gezondheid: de heer Joris Moonens (porte-parole) - GSM: 0490/65.46.40

En Région bruxelloise :

- Bruxelles Environnement : Mme Pauline Lorbat (porte-parole) – tél. : 0485/89.47.45, plorbat@environnement.brussels

En Région wallonne :

- Cabinet du Ministre C. Di Antonio : Mme Marie Minet (porte-parole), GSM : 0479/88.84.75

CELINE :

- FR : M. Philippe Maetz – tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens – tél : 02/227.57.01 – GSM 0494/62.91.40